

# ATF – Plateformes Numériques et Mutualisation de données pour les filières

## Objectifs de l'aide

- + Renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises par l'innovation
- + Soutenir la mise en place de plateformes numériques dans les filières, ainsi que des initiatives de mutualisation et de partage de données destinées au développement de traitement de données

### Caractéristiques et financeur

- › Dispositif individuel instruit conjointement par BPI France et la SGPI
- › Thématiques de développement
  - › Plateformes ou outils collaboratifs permettant aux entreprises de partager des outils numériques et des données
  - › Initiatives de mutualisation et de partage de données destinées au développement de traitement de données

### Bénéficiaires

- › PME, ETI, Grands groupes
- › Le projet doit avoir des retombées économiques sur les PME et ETI de la filière

### Type de Financement

- › Subventions & Avances récupérables

### Taux moyen d'aide

- › 50% des dépenses de R&D éligibles

### Budget minimum

- › 2 M€

### Date de soumission

- › 24/11/2021 (relevés intermédiaires 30/03 et 22/09)

## Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Minimiser le risque de vos projets et bénéficier d'une avance de trésorerie sous forme de subvention
- + Décupler la compétitivité de votre filière
- + Bénéficier d'une dynamique de clustering au sein de votre filière

**bpi**france

